



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Corse

Question au Gouvernement n° 365

Texte de la question

## POURSUITE DES ASSASSINS DU PRÉFET ÉRIGNAC

**M. le président.** La parole est à M. Gérard Léonard, pour le groupe UMP.

**M. Gérard Léonard.** Ma question s'adresse à M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales.

Il y aura cinq ans demain, le 6 février 1998, à Ajaccio, Claude Erignac, préfet de la Corse, était lâchement assassiné. Chacun se souvient de l'intense émotion soulevée par un crime odieux perpétré sur la personne d'un grand serviteur de l'Etat.

Cinq ans après, notre tristesse et notre indignation restent profondes et la tache jetée au front de la République n'est toujours pas effacée.

En effet, si, le 2 juin prochain, huit nationalistes corses comparaissent devant la cour d'assises pour leur participation présumée à cet assassinat, le tueur suspecté, Yvan Colonna, est toujours en fuite.

On ne peut rester sourd à l'appel poignant de la veuve du préfet Erignac qui, il y a quelques jours, déclarait à la presse : « Si une volonté politique existe vraiment - et sur ce point je fais confiance à M. Sarkozy (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste*),...

M. Christian Bataille. Zorro est là !

**M. Gérard Léonard.** ... que je rencontre régulièrement -, on doit le retrouver... Autrement, ce serait à désespérer de la justice et de la police de notre pays. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Un député du groupe socialiste. Qu'en pense Cécilia ?

**M. Gérard Léonard.** J'estime que cette question mérite que l'on fasse preuve de dignité ! (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle et du groupe Union pour la démocratie française.*)

Donc, sans contrevenir au nécessaire secret de l'enquête, la représentation nationale est fondée à interroger le Gouvernement sur la détermination des services et les moyens qui leur sont consentis pour qu'ils puissent remplir leur mission efficacement. Pouvez-vous nous apporter quelques éclaircissements sur ce point ?

(*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle et du groupe Union pour la démocratie française.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales.

**M. Nicolas Sarkozy,** ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales. Monsieur le député, l'assassinat il y a cinq ans du préfet Erignac est un drame national. Vous avez qualifié de tache le fait que l'assassin présumé n'a pas été arrêté. Si c'est une tache, elle est indélébile, et le temps n'a pas amoindri, bien au contraire, le scandale que représente l'ensemble des faits.

Ma réponse devant la représentation nationale sera forcément elliptique, pour deux raisons. La première, c'est que ce n'est pas le temps des polémiques. La polémique, ce serait une injure faite à la mémoire d'un homme qui est mort au service de l'Etat (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle et du groupe Union pour la démocratie française*) et auquel nous devons tous le respect. Il n'y a pas de respect quand il y a des règlements de comptes. Une fois que Colonna aura été arrêté, il sera temps de comprendre, pas avant.

**Plusieurs députés du groupe socialiste.** Arrêtez !

**M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales.** Seconde raison, ceux qui protègent Colonna, ceux qui ont organisé sa fuite sont à l'affût du moindre renseignement.

Pour autant, que faisons-nous ?

D'abord, nous avons cherché à faire taire les polémiques et les concurrences entre services qui s'exprimaient, vous vous en souvenez certainement, dans la presse toutes les semaines. Il n'y en a plus. Il y a maintenant une équipe qui met en commun tous les renseignements concernant le fugitif.

**M. Henri Emmanuelli.** C'est la moindre des choses !

**M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales.** Ensuite, nous avons renforcé les équipes. Les effectifs consacrés à la recherche d'Yvan Colonna ont été triplés et les moyens technologiques mis à leur disposition ont été considérablement renforcés.

Enfin, je veille, bien sûr, à ce que la détermination des équipes d'enquêteurs ne soit pas amoindrie par le temps. L'arrestation d'Yvan Colonna est pour nous une priorité.

Depuis la constitution du gouvernement de M. Raffarin, je reçois chaque mois Mme Erignac et ses deux enfants. Je leur ai rendu compte, dans le détail, des pistes que nous avons fermées et de celles qui sont ouvertes.

Ce dispositif exceptionnel - un jour, on en connaîtra le détail - restera en place jusqu'à ce que M. Colonna soit arrêté. Nous pourrons alors tous enfin comprendre pourquoi il aura fallu tant de temps pour arrêter un criminel d'Etat. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle et du groupe Union pour la démocratie française et sur quelques bancs du groupe socialiste.*)

M. Paul Giacobbi. Très bien !

## Données clés

**Auteur :** [M. Gérard Léonard](#)

**Circonscription :** Meurthe-et-Moselle (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 365

**Rubrique :** Collectivités territoriales

**Ministère interrogé :** intérieur

**Ministère attributaire :** intérieur

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 6 février 2003

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 6 février 2003